

Le MRP vous parle!

Nouvelle Série N° 61
Avril - Mai - Juin 1994
ISSN 0753-8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE PARIS 7e - Tél. 47 05 84 51

PRIX : 5 F

DISCOURS PRONONCÉ PAR MAURICE SCHUMANN

Le 15 mars dernier rue du Four dans le 6ème arrondissement de Paris à l'emplacement où résidèrent Jean Moulin et Georges Bidault pendant la guerre et où fut créé le Conseil National de la Résistance, en présence du Président de la République, du Maire de Paris et de nombreux élus.

J'usurpe aujourd'hui contre mon gré la place de ceux qui furent, dans l'armée des ombres, les frères d'armes sans armes de Georges Bidault. Le temps, la mort, l'insistance d'amis très chers en ont ainsi décidé. Cependant

Jean Dannenmuller, son agent de liaison, qui rencontrait Bidault trois fois par jour dans ses gîtes successifs et sous ses divers noms d'emprunt, est revenu de l'enfer concentrationnaire. Il est toujours parmi nous. Je respecte les mobiles qu'il invoque pour ne pas élever la voix; mais l'entente fraternelle qui m'unit à lui depuis beaucoup plus d'un demi-siècle a eu raison de son humilité et m'autorise à vous livrer son témoignage.

Dès le commencement de la guerre, le sous-officier de réserve Georges Bidault, né en 1899, entreprend de pressantes démarches pour rejoindre une unité combattante. En février 1940, il reçoit enfin sa feuille de mobilisation. Comme tant d'autres, il est fait prisonnier. Il n'attend pas la fin de sa captivité pour adresser aux siens un message d'encouragement qui porte son empreinte : "Job n'est pas mort sur son fumier"

Le jour même de son retour, il frappe à la porte de Francisque Gay dont la demeure de la rue Garancière est devenue dès le début des années noires un lieu de passage et de ralliement. D'Estienne d'Orves y a fait escale; Pierre Brossolette et Jean Moulin en franchirent le seuil. Première mission : retrouver dans la zone non encore occupée François de Menthon et Pierre-Henri Teitgen qui, eux non plus, n'ont jamais été tentés par la résignation. Premier objectif:

établir le contact avec le mandataire du général de Gaulle, dont l'Appel doit faire de la France un vainqueur à part entière après avoir assuré la continuité de sa présence au combat. C'est en devenant le confident, le compagnon par excellence, de Jean Moulin, que Georges Bidault s'engage sur le chemin redoutable et glorieux qui le conduira jusqu'ici, jusqu'à la rue du Four, où il rédigera le premier Manifeste du Conseil national de la Résistance. L'arrestation, le meurtre de celui dont les cendres seront conduites au Panthéon par André Malraux l'endeuillent pour toujours. Mais après la disparition du fondateur, c'est à lui, Bidault le démocrate chrétien, qu'est offerte la présidence du CNR. Comment refuserait-il de braver les dangers qui guettent la vie la plus menacée? Cette vie hors de la vie n'était pas faite seulement de rendez-vous furtifs dans une église ou un hall de gare, au coin d'une rue ou sur un quai de métro, dans le logement généralement modeste d'un homme ou d'une femme intrépide. Il fallait, aussi et surtout, d'une part tenter par delà les convictions les plus diverses et les plus légitimes de forger une âme commune, d'autre part assurer une liaison permanente entre les deux visages (l'un découvert à l'extérieur, l'autre à l'intérieur nécessairement caché) d'une Résistance indivisible. Réunir ensemble les quelque vingt personnalités qui représentaient au

SOMMAIRE

Discours Prononcé par M. Schumann 1 - 2	
Le M.R.P. et la Construction	
Européenne.....	2
Avancer, mais autrement.....	3
Une histoire Commune de l'Europe.....	4
Assemblée Générale ordinaire de 1994.....	4
L'Histoire d'un Fiasco.....	5
Merci à l'Armée du Salut et au secours Catholique.....	5
Les retraités ont des droits imprescriptibles.....	6
Ce qu'à représenté le monde rural avant son effondrement.....	7
Le chômage peut être maîtrisé.....	8
Le Centenaire du «Sillon».....	9
Quel bon choix.....	9
Le Droit de Grève.....	9
L'enfance en danger.....	9
Par le bon bout.....	9
Le Club France-Forum des Weppes rend hommage à Etienne Borne.....	10
France-Forum «La Revue».....	11
Rappel.....	11
France-Forum «Les Clubs».....	12
France-Forum «Les Invités».....	12
Amis décédés.....	12
Bulletin.....	12

CNR les mouvements, les partis, les syndicats ? La sécurité interdisait d'y songer. pourtant Georges Bidault y parvint à la fin de 1943. La rencontre a lieu rue de Gergovie, au siège des œuvres du Moulin vert que dirigeait l'abbé Viollet, ce prêtre qui avait fait scandale dans sa lointaine jeunesse en défendant, au nom des droits de l'innocence, la cause du Capitaine Dreyfus.

Pour ma part, je n'ai retrouvé la terre de France que le matin du débarquement de Normandie. A l'aube du 25 août, deux mois et dix-huit jours après le 6 juin, je suis tombé, à l'Hôtel de ville Paris, dans les bras de Georges Bidault, sans surprise comme si nous avions rendez-vous. Jamais je n'avais eu l'ombre d'un doute quant au choix et à la conduite de celui qui n'avait pas attendu que séchât l'encre de la honte pour porter, dans notre journal **L'Aube**, sur la capitulation de Munich, le jugement de l'Histoire. La libération de Paris n'était pas achevée.

Il fallut donc que notre entretien fût bref. Georges me parla surtout de ceux qu'il avait entraînés dans les périls et qu'il n'était pas sûr de revoir : les déportés Louis Terrenoire, Jean Dannenmuller, Jean Pochard, d'autres encore. Il y avait de la fierté dans son regard, mais de l'inquiétude dans sa voix. Comme pour mieux me montrer qu'il faisait la guerre sans l'aimer, il me rappela que nous nous étions vus pour la première fois à la faveur d'une rencontre franco-allemande, organisée par Marc Sangnier, avant l'avènement du nazisme; il passa cependant sous silence le geste symbolique qu'il venait d'accomplir et que m'ont révélé les mémoires du cher Léo Hamon, dont la perte récente alourdit aujourd'hui notre cœur : le président du Conseil National de la Résistance revenait de l'Hôtel-Dieu où il avait salué et réconforté les blessés français, non sans faire un détour volontaire pour rendre en plein combat visite aux blessés allemands. Cependant je ne m'éloignai pas sans avoir dit à Bidault que - selon le

témoignage du commandement allié - le succès de la bataille de France et d'abord, de la bataille des plages aurait été aléatoire, peut-être même impossible sans le concours de la Résistance française. "Voilà - répliqua Georges - une nouvelle à répandre. Elle fera l'unanimité".

Alors, je comprends que - si nous sommes en train de reconquérir nos libertés, y compris celle d'aborder l'avenir avec des convictions diverses ou divergentes - il n'est pas trop tôt pour penser à un autre devoir : ne jamais livrer à l'oubli ce temps dramatique et privilégié, terrible et enivrant, où nous sentons que ce qui nous sépare est moins fort que ce qui nous unit.

Maurice SCHUMANN
de l'académie Française

.....

LE M.R.P. ET LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

Publication des rapports présentés au Colloque de 1990

Dans le n° 60 de notre Bulletin, daté de Janvier, Février, Mars 1994, un article paru en page 9 a donné quelques informations concernant la publication récente des rapports qui ont été présentés lors du Colloque sur le "M.R.P. et la Construction européenne" qui s'est tenu les 18 et 19 janvier 1990, au Palais du Luxembourg, sous la direction du Centre d'Histoire de l'Europe du Vingtième Siècle (C.H.E.V.S.) qui, à la demande de l'Amicale du M.R.P., avait accepté de se charger de l'organisation.

Malheureusement, lors de l'impression du bulletin, le titre que nous avons donné à cet article a malencontreusement été supprimé. Il est ainsi possible que les informations dont il s'agit aient

échappé à l'attention de plusieurs amis qui attendaient impatientement la publication des rapports du Colloque.

C'est pourquoi il nous semble utile de signaler de nouveau la parution du Recueil en question et de rappeler quelques-unes des informations données dans le n° 60 du Bulletin.

La mise au point du texte a été effectuée sous la direction du C.H.E.V.S. et notamment des Professeurs Serge BERNSTEIN, Jean-Marie MAYEUR et Pierre MILZA.

L'ouvrage est édité par les Editions "Complexe" de Bruxelles dans la Collection "Questions au XXeS" Il est diffusé par les Presses

Universitaires de France (P.U.F.). On peut se le procurer soit directement aux P.U.F. soit par l'intermédiaire d'un libraire, au prix de 200 francs, environ.

Nous ne pouvons qu'inviter les anciens militants du M.R.P. à prendre connaissance de ces textes dont la lecture leur permettra de constater que, comme l'a souligné M. René Rémond, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, en présentant les Conclusions du Colloque de 1990, "l'attachement du M.R.P. à la construction européenne était fondée sur une "dimension éthique" et que "La référence à l'Europe était bien, pour lui, un choix fondamental qui faisait partie de son essence».

— — — — —

Avancer, mais autrement

L'insuffisance démocratique.

La morosité européenne que nous observons ne traduit pas un rejet de l'unification européenne, mais une déception qui est à la mesure inverse des espoirs et des promesses attachés à la construction européenne.

Cette évolution négative des attitudes est préoccupante, mais logique : depuis 40 ans, la construction européenne s'est opérée en marge des citoyens et dans une grande absence de communication et de la transparence ; l'adhésion populaire est restée plus passive que raisonnée, devenant ainsi très vulnérable.

La communauté n'a pas su éviter de se laisser enfermer dans l'image, sans doute excessive mais prégnante, d'une dérive technocratique insuffisamment contenue par un contrôle démocratique.

La tentation du repli.

Le remède à ce déficit démocratique passe par une réforme des institutions communautaires que le traité de Maastricht a éludé en la différant. Ce n'est pas un objectif secondaire : il est au cœur du redressement nécessaire de l'adhésion populaire au dessein de l'union européenne.

Car la solution n'est pas du côté de ceux qui veulent, au milieu du gué, revenir sur la berge de départ parce que les eaux de la rivière sont trop froides en cette saison. Ceux-là se placent en effet dans une contradiction européenne : on ne peut pas vouloir à la fois réduire la capacité décisionnaire de la Communauté et rendre celle-ci plus efficace.

Plus d'Europe, mais autrement

Il ne faut pas moins d'Europe, mais plus d'Europe. En revanche, il faut que la Communauté progresse AUTREMENT pour devenir à la fois plus efficace, plus transparente, plus démocratique, si l'on veut éviter que s'élargisse le fossé entre ses décideurs et les citoyens.

Associer les parlements nationaux

La première nécessité est d'ordre national : renforcer le contrôle des parlements nationaux sur la politique conduite par leur propre gouvernement au sein du Conseil, comme cela a été introduit dans la Constitution française, à l'initiative du Sénat.

La disposition qui prévoit que les propositions de directives communautaires sont, dès leur communication au gouvernement, transmises au parlement qui donne son avis par voie de résolutions, est équilibrée : elle permet à la représentation nationale d'exprimer à temps, et non pas lorsqu'il est trop tard, le message fort de ses observations et amendements ; elle garantit que le respect de la subsidiarité sera contrôlé par les élus nationaux dans chaque cas de proposition législative communautaire.

Séparer les pouvoirs

La seconde nécessité est un rééquilibrage démocratique des institutions communautaires :

S'agissant de la Commission, dont on vient de voir, à propos du pré-accord de Blair House, qu'elle renâcle à se soumettre au Conseil des ministres, il convient de mettre un terme à son irresponsabilité politique actuelle et de séparer les pouvoirs.

Tout en conservant sa prérogative d'initiative législative, la Commission devrait être ramenée plus strictement à son rôle d'organe exécutif. Cela implique qu'elle soit rendue politiquement responsable devant les deux instances les plus aptes à éviter une dérive technocratique supranationale : le Conseil des ministres, chambre représentative des Etats, et le Parlement européen, chambre des citoyens communautaires. De même, elle ne doit plus cumuler le pouvoir juridictionnel qu'elle détient actuellement lorsqu'elle prononce des décisions, avec son pouvoir d'initiative législative et son pouvoir exécutif.

Rééquilibrer le Conseil

S'agissant du Conseil, tout le monde convient qu'il ne pourra plus fonctionner avec les mêmes règles de vote qu'aujourd'hui lorsque le nombre des Etats-membres passera de 12 à 16, voire à 18, 20 ou 25.

Préalablement à l'élargissement, l'équité démocratique et le bon fonctionnement du Conseil requièrent la limitation des cas où l'unanimité restera le moyen de protéger des intérêts nationaux vitaux, sans ouvrir la voie à des abus de pression ou à la paralysie des décisions, et la révision du système actuel de majorité qualifiée et de présidence du Conseil, que

l'élargissement de la Communauté déséquilibrera au préjudice des pays les plus peuplés.

Reconnaître vraiment le Parlement européen

S'agissant du Parlement européen, son influence de fait s'est sensiblement accrue depuis l'Acte Unique.

Ainsi, au cours des six dernières années, 284 directives ont été adoptées. Sur les 3.837 amendements votés par le Parlement, 1.876, soit 49%, ont été retenus par le Conseil lors du vote définitif.

Il demeure cependant que le pouvoir législatif du Parlement européen n'est pas à la hauteur de la légitimité que lui confère le suffrage universel.

Creuset exceptionnel de confrontation multilatérale entre les représentants élus de toutes les sensibilités politiques de la Communauté, il doit disposer du droit d'initiative législative, notamment dans tous les domaines qui concernent la citoyenneté européenne, et être enfin reconnu en tant que colégislateur à part entière et à égalité avec le Conseil comme c'est déjà le cas pour le vote du budget et les questions qui requièrent l'avis conforme du Parlement.

Se souvenir de septembre 1992

Quelle que soit cependant la pertinence des institutions, la démocratie européenne ne doit plus rester une affaire d'initiés. Ce fut la grande leçon du référendum de septembre 1992 : les décideurs avaient décidé de ce qui était bon pour l'Europe, et sur le fond, ils avaient tellement le sentiment d'avoir raison qu'ils ne demandaient au peuple que son consentement, sans l'avoir préalablement associé au cheminement. Le peuple a voulu donner un accord réfléchi, et non pas formel. Il nous l'a fait savoir. A quelques mois des élections européennes, n'ayant pas la mémoire courte.

Nicole FONTAINE
Vice-Présidente du Parlement européen
Vice-présidente du C.D.S.
publié dans «Démocratie Moderne»



UNE HISTOIRE COMMUNE DE L'EUROPE

La Communauté Économique Européenne est devenue l'Union Européenne avec l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht le 1er novembre 1993. Elle reste cependant une communauté d'Etats et de peuples décidés à suivre la voie communautaire pratiquée depuis 1950 et consistant toujours à «unir des hommes et non à coaliser des Etats» suivant le propos fameux de Jean Monnet. Or, les hommes en question qu'il s'agit d'unir ne sont pas des anonymes, des indifférents, des hommes sans voix. Loin de là ! Ils sont libres, différents, c'est-à-dire divers, et ils appartiennent à des nations qui leur ont donné une identité à laquelle ils sont attachés. Décidés à s'unir, ils veulent le faire en se donnant à une cause commune. La paix et l'unité de l'Europe sont l'objet et l'objectif de cette cause commune, sa finalité. L'histoire des Communautés européennes commencée avec la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 n'est autre que la recherche entreprise dans une certaine voie de droit - de caractère fédéral - et selon, encore une fois, la méthode communautaire des moyens de l'union à réaliser entre ces Etats, ces peuples et ces hommes libres de l'Europe.

Cette recherche, on le sait, consiste selon les termes mêmes du Traité de Rome (1957) repris dans le Traité de Maastricht (1992) à «créer une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises le plus près possible des citoyens». On reconnaîtra qu'une telle «union sans cesse plus étroite» correspond justement à ce que l'on nomme «l'approfondissement» et

qu'il ne saurait donc être question d'abandonner un principe aussi fondamental.

Cependant aujourd'hui, au printemps 1994, alors que l'Union européenne n'est déjà plus l'Europe des Douze ou qu'elle ne l'est plus que pour quelques mois, il est devenu indispensable d'ajouter à cette création-construction la dimension de l'élargissement. Bien entendu cet élargissement ne doit pas être interprété comme une «union sans cesse plus large» dont le sens serait purement quantitatif ; mais l'**élargissement** voudra être conçu dans une perspective d'ensemble conforme à ce qu'est l'Europe tout entière. Cette Europe, dont les frontières géographiques coïncident avec celles atteintes il y a un millénaire lors de l'évangélisation du continent, selon les observations faites par le Pape Jean-Paul II devant le Parlement européen à Strasbourg en 1982. On peut donc souhaiter que l'élargissement soit programmé dans la révision des Institutions de l'Union Européenne prévue en 1996. La constitution de l'Union Européenne, puisque c'est bien cela qui est visé, est pour une bonne part l'œuvre d'une volonté commune d'entente de la part des Européens. Cette volonté ne doit pas être seulement réservée aux responsables «légaux» de la politique européenne : membres du Conseil, de la Communauté, du Parlement etc. - même si leur tâche est capitale et prépondérante. Il n'empêche qu'à leur niveau plus modeste les «citoyens européens» que nous sommes devenus peuvent contribuer à un certain élargissement de l'Europe (qui ne va pas d'ailleurs sans approfondissement) dans tous les «nouveaux domaines de compé-

tence pour la Communauté» ouverts par le Traité de Maastricht. En ce qui nous concerne c'est dans le domaine de la Culture et singulièrement dans celui de l'Histoire (nous référant au Titre IX Culture, art. 129 du Traité) que nous pensons trouver la possibilité d'un élargissement - approfondissement - profitable à l'intelligence européenne.

Oui, une **histoire commune** pour déboucher sur un **avenir commun**.

Jean-Yves CHEVALLIER
Président de l'Institut d'Etudes
et d'Education Européennes

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE 1994

L'Assemblée générale ordinaire
de notre Amicale se tiendra le

**lundi 20 juin 1994
au Palais du Luxembourg**

Seront conviés à cette Assemblée, par lettres individuelles, les adhérents à jour de leurs cotisations, c'est-à-dire ayant versé l'une au moins des deux dernières cotisations : celle de 1993 ou celle de 1994.

Nous rappelons à ceux de nos amis qui ne sauraient où ils en sont à cet égard qu'ils trouveront sur l'étiquette-adresse servant à l'envoi du présent bulletin, au-dessus de leur nom, indication de la date à laquelle est intervenu leur dernier règlement.

L'HISTOIRE D'UN FIASCO

Jacques de Folin* est un homme aux multiples visages : marin, résistant, diplomate, écrivain. Il nous donne dans son récent ouvrage sur la guerre d'Indochine une vue originale sur cet épisode marquant de l'histoire contemporaine

Son livre couvre l'histoire de l'Indochine française du début de la deuxième guerre mondiale au départ des dernières troupes françaises en septembre 1956, soit plus de deux ans après les accords de Genève. Il a ceci d'original qu'il est consacré à l'histoire politique et diplomatique de la guerre française d'Extrême-Orient. On comprend ce parti pris, et on l'apprécie, tant il est vrai qu'ouvrages historiques, cinéma et média ont largement fait connaître au public l'aspect militaire de ce conflit. Tant il est vrai aussi que les opérations militaires ne sont que la conséquence des conflits politiques et des manœuvres diplomatiques. A ce titre, ce livre est riche d'une documentation précise, abondante et surtout méconnue, voire inédite. Le rôle des différents acteurs de cette inutile tragédie est mis enfin en lumière, une lumière sans indulgence, qu'il s'agisse de celui de l'amiral Decoux, pétainiste certes mais anti-japonais et patriote, dont le seul souci était de remettre l'Indochine intacte à la France à l'issue du conflit mondial ; qu'il s'agisse aussi du Général de Gaulle, qui élimina Decoux, sans ménagement, pour le remplacer par de nouveaux venus qui ne connaissaient rien à l'affaire ; enfin de Ho-Chi-Minh, dont l'auteur fait un portrait au vitriol : cruauté, dissimulation, duplicité et mépris absolu des autres, au profit d'un but inexorablement poursuivi, la mainmise du communisme sur la péninsule indochinoise. Une suite d'erreurs et de fausses manœuvres contribua à enclencher une guerre perdue d'avance, car la France n'avait pas les moyens de la mener.

Jacques de Folin fait aussi justice de certaines erreurs couramment répandues : non, la guerre d'Indochine ne fut pas ruineuse, elle fut en majeure partie financée par les Etats-Unis (à 50% en 1952, jusqu'à 80% en 1954) ; non, Dien Bien Phu n'était pas un poste-clé, juste une barrière pour interdire le Laos au Vietminh, seulement 5% du corps expéditionnaire y furent engagés et l'héroïsme de ses défenseurs qui furent sacrifiés en vain fut inutile : la perte de cette cuvette n'était stratégiquement pas décisive, mais il fallait bien finir la guerre ; non l'éventualité d'y utiliser l'arme atomique ne fut pas sérieusement envisagée ; non, Mendès France n'a pas eu à proprement parler une politique originale à Genève, il ne fit que poursuivre celle de Laniel et Bidault...

Jacques de Folin a vécu en acteur cette période de négociations, comme chef de cabinet de Bidault, puis de Mendès. Son avis est donc celui d'un témoin de premier plan. Il raconte sans passion l'historique du fiasco que fut la politique indochinoise de la France, qui fut l'histoire d'une décolonisation inévitable, mais catastrophique et sanglante dans sa réalisation. Un témoignage original à ajouter à un dossier encore douloureux.

Guy BORDES

* Jacques de Folin : «Indochine 1940-1945. La fin d'un rêve». Perrin 1993, 140 F.

Merci à l'Armée du Salut et au Secours Catholique

Dans la période actuelle où «l'exclusion» atteint un grand nombre de nos concitoyens, l'Armée du Salut et le Secours Catholique jouent leur rôle très bénéfique.

Les hommes et les femmes de notre tradition les en remerciant.

Puissent-ils leur apporter leur soutien et puissent-ils agir envers les pouvoirs publics, qui ont les moyens les plus efficaces pour faire cesser l'exclusion et ne les emploient pas.

C'est un des scandales de notre époque.

Pour faire du «papier» l'Etat est toujours là. Ainsi le premier ministre va signer un décret de «reconnaissance légale» de l'Armée du Salut.

Ainsi cette institution, fondée au 19ème siècle par un pasteur anglais et présente dans 104 pays, va acquérir en France le statut de «congrégation».

C'est très bien et nous ne pouvons qu'approuver le gouvernement d'adopter cette mesure, mais comme nous préférons qu'il emploie la puissance de l'Etat à lutter contre les maladies de notre époque, que les œuvres privées s'efforcent courageusement de combattre.

Nous sommes sûrs que nos lecteurs agiront dans ce sens auprès de leurs élus.

Jean COVILLE

La vocation de notre Amicale est de conserver la mémoire du M.R.P. pour pouvoir répondre aux générations futures de notre action après la guerre de 1939-1945. Reconstruction de la France.

Pour que le flambeau M.R.P. soit toujours présent dans notre esprit.

*Le scrutin majoritaire falsifie la représentation nationale. Pour nos concitoyens le scrutin majoritaire est un scrutin truqué.
Comment pourraient-ils en avoir bonne opinion ?*

«DU BLÉ COULEUR CERISE»

C'est le titre d'un roman de Maryse Daudenet qui vient de paraître, après avoir été publié en feuilletons dans «l'Eveil de la Haute Loire».

Si vous désirez vous le procurer, vous pouvez écrire à :

«l'Eveil de la Haute Loire»
9 Place Michelet B.P. N° 24
43000 Le Puy en Velay Cédex

La Société a-t-elle vraiment aboli la peine de mort ?
Pour les meurtriers oui.
Pour les victimes non.

LES RETRAITÉS ONT DES DROITS IMPRESCRIPTIBLES

Une véritable campagne de presse met en cause la quiétude des retraités. Est ce à cause d'une longévité accrue que ceux ci sont montrés du doigt ? Le mot de parasites n'est pas encore prononcé, l'option des Danois, qui refusent les septuagénaires dans leurs hôpitaux, n'est pas encore retenue.

Pré-retraités ou non «ils cessent leurs activités plus tôt», «ils meurent plus tard», «Ils nécessitent plus de soins», ils possèdent souvent leur appartement», «ils ont des économies de précaution», «ils font des voyages touristiques», «ils vont au restaurant et parfois au spectacle», qui plus est : «Ils ne paient pas autant que les autres pour l'assurance maladie», etc. Certes la sécurité vaudrait mieux que le chômage, mais... les affirmations simplificatrices sont parfois mensongères et à la fois pernicieuses et injustes.

Pernicieuses : elles tendent à engendrer une forme nouvelle de lutte des classes entre générations, par l'envie et la jalousie.

Injustes : elles passent sous silence les droits acquis au cours de longues, dures et nombreuses années d'activités et de luttes sociales, y compris les années de guerre dont de nombreux retraités portent les traces. Elles ne font nulle référence aux cotisations versées par les anciens salariés et leurs entreprises, pas plus qu'au fait essentiel : Le régime de REPARTITION a affecté le produit de ces cotisations cumulées au paiement des retraites des générations antérieures. Ce système fut conçu pour mettre à l'abri du régime antérieur de «capitalisation» lequel, jouet de l'inflation, avait ruiné les pensionnés, retraités et rentiers entre les 2 guerres mondiales - Anciens ouvriers, employés, cadres, dirigeants, tous salariés, ont également cotisé auprès de caisses complémentaires, afin d'améliorer la sécurité de «leurs vieux jours». La retraite des vieux travailleurs salariés n'étant qu'un minimum. Si par pure hypothèse, les diverses ressources, encaissées dans ce but, n'avaient pas été

distribuées à leurs aînés, en valeur actualisée, elles constitueraient un sacré MAGOT - Oser contester ou réduire les droits des retraités actuels constituerait un ABUS DE CONFIANCE caractérisé.

Est-il pensable que certains THURIFERAIRES de l'assurance privée ne se consolent pas qu'une telle MANNE leur ait échappé et que ce ressentiment les conduise à une campagne de PRIVATISATION ? Champions du libéralisme ressuscité en recherchaient-ils la promotion par tous moyens ? La génération montante est au moins aussi concernée que celle des vétérans qui leur ont légué des institutions sociales qu'ensemble nous devons défendre contre toute atteinte. A chaque époque ses épreuves, hier la guerre, aujourd'hui le chômage.

Les anciens sont conscients des drames contemporains, il ne faut ni opposer, ni comparer ces lots de misères, dès lors qu'ils prennent leur part en se privant, pour leurs enfants et petits enfants et qu'ils se dévouent pour des organismes caritatifs - L'AGIRC demande un effort aux cadres, nous l'acceptons sans réticences s'il s'agit bien d'aider les chômeurs. Mais nous sommes en droit de nous interroger : «Pourquoi les seuls salariés et retraités ; Pourquoi pas l'ensemble des Revenus, des profits, des gains de bourse, des contreparties des investissements dans l'automatisation laquelle ronge les effectifs salariés et décuple le chômage - Sans compter les délocalisations qui y contribuent largement. Sous la pression du patronat et du gouvernement les cadres sont mis à contribution en attendant et du gouvernement l'assaut de 1995 contre les autres catégories de salariés. Le SMIC est déjà amputé pour les jeunes, c'est un début : Les journalistes, qui mettent les retraités à l'index au sujet des dépenses de santé, ignorent-ils que l'organisme humain, se dégrade avec l'âge, ne fut ce qu'en conséquence de vies de travail naguère plus intenses (60 heures par semaine),

sans loisir, sans tourisme, sans compter les séquelles de la guerre. Quels sont les chefs d'orchestre clandestins de cette préparation psychologique de mauvais augure laquelle tend à rationner les retraités, à réduire les soins, à coincer les salariés, à faire régresser le SMIC, à délocaliser l'emploi, à repousser l'idée même de partage du travail ? La revanche sur 1936 et 1945 est en marche.

Est-il besoin de mettre en évidence que la différence des cotisations maladie tient au fait que les uns ont droit à des prestations journalières et les retraités non - que ces derniers paient des contributions différentes pour complément maladie, chirurgie, handicap, obsèques.

Que la revalorisation des retraites n'est plus indexée sur les salaires et que le décalage d'un an sur l'évolution du taux d'inflation est un facteur aggravant.

La propagande qui nourrit des idées fausses en matière sociale et qui tente la division des catégories sociales n'a qu'un seul but : le retour au libéralisme économique ancien. Tout ce bruit devrait nous alerter, nous inquiéter, nous convier à la vigilance.

Si la liberté du Marché est indispensable pour stimuler l'initiative, l'émulation, l'efficacité, la volonté d'entreprendre et de produire...

La protection sociale de droit est tout aussi impérative, si nous voulons encore prétendre que la FRANCE est un Etat de droit, dans une NATION civilisée, laquelle est tenue de placer les êtres HUMAINS au dessus des biens - Contre le NEO LIBERALISME sauvage défendons les bienfaits du progrès - l'allègement de la peine des Hommes, la prolongation de la vie humaine, dans une économie sociale et européenne digne du MRP à la charnière du SIECLE.

André DENIS
Député Honoraire

CE QU'A REPRÉSENTÉ LE MONDE RURAL AVANT SON EFFONDREMENT

Sous nos yeux se défait ce monde rural auquel la France jusqu'à présent devait son équilibre. S'il n'y avait eu les agriculteurs, il y a belle lurette que la France serait en friches. Depuis des millénaires, les paysans ont façonné la terre que laquelle nous vivons. Ils ont été aussi les liens qui nous rattachent à notre passé le plus lointain.

Ce monde rural, nous l'avons méprisé : de notre péchés, il se meurt.

Nous n'avons pas voulu comprendre qu'il était le terreau même que lequel nos cultures savantes ont pu germer et qu'il était source de richesse économique. «Labourage et pâturage sont les deux mamelles dont la France est alimentée et les vraies mines ou trésors du «Pérou», écrivait Sully dans ses Economies Royales.

Nous étions tellement accoutumés de sa présence que nous n'avons su voir quelles puissances maléfiques s'acharnaient contre lui grâce à une économie dirigiste européenne mal comprise.

Mansholdt a fait beaucoup de mal nos technocrates aussi, et nos citadins trop sûrs d'eux qui se moquaient du monde paysan, de sa balourdise, de ses superstitions.

Ce monde de labeur acharné, de traditions, de croyances obscures protégeait l'insouciance de ceux qui pensaient que la Technologie et la Science feraient voler en éclats ce travail de misère et que les machines seraient la gloire des campagnes.

Chaque village avait ses artisans, ses commerçants. Il n'y a pas si longtemps, l'église, la petite école communale gloire de la 3ème République, la poste, lien entre le reste du pays et lui, faisaient que le villageois enrobé de fils ténus arrivait tant bien que mal à subsister.

Le monde rural était un monde où l'irrationnel le disputait au rationnel. Tout compte fait, le sorcier était beaucoup moins dangereux pour le

paysan que la secte ne l'est pour le citadin.

Autrefois le paysan lui-même était un tout. Il avait une connaissance de l'environnement végétal et biologique. Il «savait» et maintenant on est obligé de faire appel à des équipes pluridisciplinaires quand on veut étudier un phénomène comme celui du remembrement : ce remembrement destructeur des haies protectrices des champs contre le vent et le ruissellement des eaux, refuge de toutes les petites bêtes à poils ou à plumes si utiles à la destruction des animaux nuisibles. Ce remembrement qui détruit un paysan lentement modelé au cours des siècles par une agriculture artisanale, elle-même détruite sous les coups d'une agriculture mécanique et chimique, cette nouvelle agriculture qui porte atteinte au paysage qui était l'expression culturelle d'une agriculture antérieure. Et qui a décidé de cette évolution ? Des facteurs économiques bien sûr, mais aussi des facteurs techniques comme la pression des producteurs d'engrais chimiques ou des producteurs de machines.

Le paysan n'aurait pas non plus planté sa maison sur des terrains que la rivière pourrait ravager ou sur des coulées d'avalanches.

Les citadins sont en train de redécouvrir les merveilles de la nature. Mais s'il faut produire en laboratoire les coccinelles si utiles à la protection de nos plantes, ne croyez-vous pas qu'il eût mieux valu laisser à ses connaissances - et à ses errements quelques fois - le monde rural ?

Lien qui nous rattache à notre passé, le monde paysan ?

Il suffit de lire les revues de traditions populaires ou régionalistes pour y trouver une mine de renseignements : aussi l'étude de pèlerinages pratiqués en Auvergne nous fait remonter à l'époque mégalithique. Les rites initiatiques du temps des porteurs de mégalithes ou des Celtes

sont parvenus jusqu'à nous sous des formes populaires qui ne sont plus comprises maintenant : c'est ainsi que certains jeux d'enfants peuvent en être des survivances.

Il existe, sous-jacente depuis les millénaires, une culture populaire qui nous permet si nous l'étudions attentivement de retrouver notre parenté spirituelle à travers l'Europe.

L'étude comparée des contes et légendes permet de déceler des substrats communs. Les croyances et les pratiques qui s'attachent à l'agriculture traditionnelle comme les fêtes de moisson se révèlent semblables sur tout notre continent.

Est-ce par hasard que des archéologues viennent de plonger une statue du Louvre dans une mare près d'Arcy sur Cure dite «Lavoir des fées» pour que les bactéries fassent un miraculeux travail de restauration ? Pourquoi de lointains ancêtres avaient-ils baptisé ce lieu ainsi ? Y avaient-ils vu des choses étranges ?

Les paysans gardaient la mémoire des lieux. Dans nos campagnes désertées plus personne maintenant ne peut indiquer à l'archéologue amateur ou à l'historien local les endroits où il y avait des pierres mégalithiques, des grottes des fées., des légendes attachées à un site.

Nous sommes démunis et obligés de recourir à l'écrit pour y trouver des traces de la tradition orale.

Nous sommes déconcertés aussi devant ces fermes où les animaux se font rares, où la basse-cour est inexistante, devant ces champs où la monoculture est toute puissante ou devant des jachères imposées.

Le monde rural est en décomposition.

Et notre Société aussi.

Monique CAZEAUX

LE CHÔMAGE PEUT ÊTRE MAÎTRISÉ

Publié dans «l'Âme Populaire»

La crédibilité de la nouvelle majorité politique issue des urnes les 21 et 28 mars sera soit confirmée très durablement, soit compromise, peut-être irrémédiablement, selon ce qu'auront été, au cours des dix-huit mois prochains, les résultats obtenus en matière de lutte contre le chômage. Celui-ci a aujourd'hui atteint une ampleur dramatique, menaçant de contaminer en profondeur l'ensemble du corps social. C'est donc à bon droit que, pour la quasi-unanimité des Français, ce fléau doit, coûte que coûte, être maîtrisé. A cet égard, les intentions exprimées jusqu'à ce jour par les nouveaux détenteurs du pouvoir ne portent pas à l'optimisme car elles ne sont pas, à beaucoup près, à la mesure du mal qu'il s'agit d'extirper.

Certes, il est indispensable et urgent de réorienter notre dispositif de formation des jeunes. Certes, il faut favoriser le plus largement possible la multiplication des emplois de proximité. Certes il y a lieu de freiner certains excès d'automatisation dans le très vaste secteur des services. Mais l'insuffisance de ces diverses mesures est, de toute évidence, considérable au regard des trois millions (au moins) de demandeurs d'emploi.

On semble compter avant tout sur la reprise économique. Bien entendu tout doit être tenté pour que la croissance reprenne au plus vite, et au plus haut niveau possible. Mais caresser l'espoir que celle-ci puisse rétablir, en France, une situation de plein emploi (impliquant que le nombre des demandeurs d'emploi soit ramené autour de cinq à six cent mille) serait une pure chimère. Pour qu'un tel espoir puisse se concrétiser, il faudrait en effet que notre pays connaisse, pendant une dizaine d'années consécutives, une croissance annuelle de 4% à 6%, ce qui n'a absolument pas la moindre chance de se vérifier.

Illusoire aussi l'allègement, préconisé par certains, des charges sociales des entreprises car on ne peut en attendre qu'une incidence purement psychologique (1). Quant au «partage du travail», préconisé par d'autres, sous la forme d'une réduction générale de la durée hebdomadaire du travail, l'expérience du passé conduit à la certitude que le résultat serait contraire à celui recherché, à moins que cette réduction de la durée du travail ne soit accompagnée d'une réduction correspondante de l'ensemble des rémunérations salariales, ce qui est tout à fait irréaliste.

Il s'impose donc absolument de trouver autre chose.

Une seule démarche - il semble bien qu'il n'y en ait aucune autre - offrirait des chances sérieuses de voir rétablie, en un délai de trois à cinq ans, la situation de plein emploi: ce serait la mise en œuvre d'un processus d'augmentation systématique du pourcentage des emplois occupés par deux salariés à mi-temps.

Notre pays, parmi l'ensemble de ceux à développement économique comparable, est sans

doute celui où le pourcentage des salariés à mi-temps est le plus faible. A titre indicatif, on relevait en 1990 les pourcentages suivants : France 11,9%, Allemagne 15,2%, Japon 17,6%, Grande-Bretagne 21,7%, Pays-Bas 31,8%. Le très faible taux en France s'explique par une égale opposition manifestée de longue date, tant du côté patronal que syndical, à l'égard de cette forme d'emploi. Ce n'est pas le lieu ici d'en analyser les raisons.

On sait que le chômage est beaucoup plus grave chez les femmes que chez les hommes : en 1990, année de recensement, les taux étaient de 8,19% pour les hommes et de 14,65% pour les femmes. Or certains sondages ont permis de constater que, parmi les femmes salariées ayant des enfants à charge de moins de seize ans, près de 40% préféreraient, moyennant certaines compensations, occuper un emploi à mi-temps s'il leur était offert.

Bien entendu, l'augmentation de la proportion des emplois à mi-temps devrait être recherchée sans aucune contrainte, mais par des mesures incitatives respectant les libres choix des personnes.

Du côté des entreprises, l'incitation consisterait en une réduction temporaire des cotisations sociales sur les emplois à mi-temps, qui serait fixée à 20% au cours de l'année 1993 et à 10% en 1994, ce second taux pouvant éventuellement être soit maintenu, soit ramené à 5% en 1995. Cet abattement temporaire sur les cotisations sociales serait justifié par les modifications dans l'organisation du travail et la gestion des personnels qu'appellerait l'augmentation de la proportion des emplois à mi-temps.

Du côté des salariés, une allocation mensuelle de 1250 francs serait attribuée à ceux qui, ayant un ou plusieurs enfants à charge de moins de seize ans, feraient le choix d'un emploi à mi-temps. Ils bénéficieraient en outre d'une garantie de réemploi prioritaire à temps plein dans le cas de perte, par suite de licenciement, du salaire du conjoint. Par mesure d'équité, les foyers de trois enfants et plus à charge où n'entre qu'un seul salaire se verraient attribuer une allocation mensuelle de deux mille francs, mais l'actuelle allocation parentale d'éducation serait supprimée (2).

En supposant - à titre de première approche - qu'un quart seulement des personnes concernées par ces possibilités nouvelles fassent le choix d'un emploi à mi-temps, un calcul sommaire conduit à constater que le nombre actuel des demandeurs d'emploi serait réduit à constater que le nombre actuel des demandeurs d'emploi serait réduit d'environ 550 000 (3). Aujourd'hui, le coût global, direct et indirect, du chômage est estimé entre 350 et 400 milliards de francs par an. La réduction de ce coût serait, dans une telle hypothèse, de l'ordre de 66 milliards de francs, tandis que le coût des allocations compensatrices s'élèverait à 37,5 milliards de francs.

Si le parti était pris de ne pas faire supporter

par les entreprises la charge des allocations compensatrices, le financement devrait en être procuré de préférence par une majoration d'un point de la CSG (contribution sociale généralisée), dont le produit serait versé à la Caisse Nationale des allocations familiales.

La réduction du nombre des demandeurs d'emploi, si elle atteignait en dix-huit mois l'ampleur correspondant à l'estimation qui vient d'être esquissée - il n'est nullement interdit de penser qu'elle puisse être supérieure - créerait un choc psychologique dont l'incidence serait sans doute déterminante pour favoriser ou accentuer la reprise économique qui, elle-même, amplifierait les nouvelles embauches. Une stimulation de la relance économique par la consommation résulterait en outre des allocations versées aux familles de trois enfants et plus où n'entre qu'un seul salaire, car c'est l'une des catégories de la population (cinq millions de personnes environ) où sévit le plus largement la sous-consommation forcée par insuffisance de ressources.

Mais au-delà de ces incidences extrêmement positives d'ordre économique et social, la mise en œuvre du processus ci-dessus décrit contribuerait, partiellement sans doute mais dans une mesure importante, à l'indispensable revitalisation de la cellule familiale. Avec le chômage, le recul considérable du rôle éducatif des familles au cours du dernier quart de siècle est l'autre cause de la crise morale suraiguë qui affecte actuellement notre pays : quadruplement des actes de délinquance depuis 1965, accroissement vertigineux de la consommation d'antidépresseurs, augmentation massive du nombre d'admissions en hôpitaux psychiatriques, augmentation d'un tiers des suicides, drogue, sida, drames des banlieues, etc.

(1) La «budgétisation» des prestations familiales, dont les initiateurs admettent qu'elle devra s'étendre sur une dizaine d'années, représentera par an, pour les entreprises, un allègement de charge de 0,54% (le taux des cotisations d'A.F. étant de 5,4%) et l'effet sera évidemment nul en cas de majoration équivalentes (promise par certains) des salaires directs.

(2) Avec une mesure transitoire maintenant le montant de l'APE pour les familles qui en sont actuellement bénéficiaires.

(3) Note annexe disponible au Sillon Catholique.

ELECTIONS CANTONALES

Succès de nos amis du C.D.S.

Le C.D.S., qui avait 142 conseillers généraux sortants, obtient 153 élus, soit un gain de 11 sièges. Bravo !

Continuez, chers amis, vos efforts au service des Français.

Ce n'est pas le travail qui manque dans notre pays, où les «exclus» de toutes sortes sont si nombreux.

Bon courage !

LE CENTENAIRE DU «SILLON»

1894 - 1994

Lundi 25 avril la Saint Marc sera célébrée au Foyer Marc Sangnier et en même temps le centenaire de la naissance du «Sillon», qui fut à l'origine de l'engagement «au service des hommes» de beaucoup de militants politiques, au M.R.P. d'abord, au C.D.S. ensuite.

Voici le détail des manifestations prévues :

Lundi 25 avril

au Foyer Marc Sangnier

38 Boulevard Raspail - Paris 7ème

• à 14 h 30 : conférence d'André Diligent, sénateur du Nord, maire de Roubaix, sur le «Sillon» dans le Nord.

• à 18 h : Messe célébrée par le Père Jean Vinatier, président du Foyer Marc Sangnier.

Vendredi 23 septembre

à la Sorbonne

Salle Louis Liard

Journée d'études sur le débuts du «Sillon».

Thèmes abordés :

1) l'esprit des années 1890, par Jean-Marie Mayeur,

- 2) le contexte philosophique et l'influence de Maurice Blondel, par le Père Pierre Colin, du département de recherche de l'Institut Catholique ;
- 3) le milieu familial, par Odile Gaultier-Voituriez, archiviste à la Fondation Nationale des Sciences Politiques ;
- 4) le Collège Stanislas, par Jacques Prévotat, maître de conférences à l'Université Paris XII ;
- 5) les premières années de la revue du Sillon, par Jérôme Grondeux, agrégé d'histoire ;
- 6) les cercles d'études et la diffusion du Sillon en province, par Vincent Rogard, maître de conférences à l'Université Paris V.

Nous ne saurions trop recommander à nos adhérents de participer à ces manifestations qui célèbrent nos origines.

Foyer Marc Sangnier :

adhérent :	30 francs
donateur :	100 francs
abonnement au bulletin :	100 francs

QUEL BON CHOIX !

Dominique Baudis a été choisi pour conduire la liste U.D.F. - R.P.R. aux prochaines élections européennes.

Aucun choix ne pouvait être meilleur.

Il est jeune, dynamique, audacieux.

Ce sont des qualités qui seront bien utiles pour inciter les Européens à se mobiliser pour faire face à une concurrence, qui peut devenir agressive, à l'est comme à l'ouest. Car les difficultés prochaines seront grandes pour les nations, pour les empires ou pour les communautés.

Le 19^{ème} siècle est derrière nous, le 20^{ème} s'achève et une nouvelle ère s'annonce, où il n'est pas sûr que la paix et l'entente entre les hommes l'emporte sur l'appétit de domination.

Puisse l'Europe être capable de faire face aux dangers possibles dans cette période incertaine.

Jean COVILLE

LE DROIT DE GRÈVE

Pourquoi n'est-il accordé qu'aux employés et pas aux employeurs, qui sont des citoyens comme les autres ? Puisque les syndicats ont choisi de «faire la guerre» aux citoyens et à tous les employeurs en les privant de moyens de transport, ceux-ci doivent pouvoir «faire la guerre» aux employés en les privant de rémunération.

Il est grand temps que l'Etat fasse preuve de moins de lâcheté et qu'un minimum de justice soit rétabli.

L'ENFANCE EN DANGER

Les affiches des messageries «roses» envahissent nos communes.

L'enfance est en danger.

Savez vous que 5 à 6 enfants disparaissent par jour !

L'esclavage sexuel existe !

Pour lutter contre ce fléau écrivez au

«Cercle de la Cité Vivante» Hôtel de Ville
270 Grande Rue - 78955 Carrières sous Poissy

PAR LE BON BOUT

Comme le disait récemment un journaliste, il faut prendre le problème du chômage «par le bon bout».

Le C.I.P., qui vient d'être retiré, n'était assurément pas le meilleur.

Tant qu'un chef d'entreprise devra déboursier 9000 Francs pour offrir 4600 francs à un jeune demandeur d'emploi, il n'y aura aucune réduction du chômage.

Comment nos responsables politiques ont-ils pu «oublier» un tel problème ou renoncer à y faire face ?

C'est une des données majeures de notre époque.

Il est grand temps de réaménager notre système social pour que la France survive face à nos concurrents asiatiques, dont les capacités sont immenses, mais aussi face à nos associés européens, qui ont bien mieux résolu ce problème.

Au travail !

LE CLUB FRANCE - FORUM DES WEPPEES REND HOMMAGE A ETIENNE BORNE

Etienne Borne nous a quittés le 14 juin 1993 dans sa 87^e année. Professeur à Louis-Le-Grand puis Inspecteur général de l'Instruction publique, il avait fondé en février 1957 la revue et les Clubs France-Forum qu'il concevait comme des carrefours de l'humanisme démocratique.

L'équipe du Club des Weppes tient ce soir à lui témoigner sa gratitude, à travers les idées qu'il a développées, sans jamais céder aux modes et aux facilités intellectuelles, depuis le journal "L'Aube", avant guerre, jusqu'à ces derniers mois où, atteint de cécité, il continuait à dicter ses chroniques de «La Croix» à son épouse.

Pour avoir eu la chance de passer un après-midi avec lui en 1986, je n'oublierai jamais son sourire généreux, son visage lumineux, reflet d'une intelligence et d'une culture hors du commun.

Souvenez-vous des années 60, où le marxisme régnait chez les intellectuels, toute une jeunesse était fascinée par Jean-Paul Sartre qui disait : «Un anticommuniste est un chien».

Face à ces idéologies, au nazisme - dans la Résistance -, face aux excès du libéralisme, Etienne Borne n'a cessé de rappeler que chaque homme est unique et irremplaçable : «il est un univers à lui seul».

Le personnalisme communautaire qu'il a si profondément inspiré demeure une référence pour ceux qui s'efforcent concrètement de concilier la dignité de chacun et la solidarité, les valeurs humanistes et l'efficacité économique. Etienne Borne écrivait : *Que l'individu ne soit pas condamné à un destin égoïste et qu'il puisse devenir une personne, que les sociétés puissent devenir une communauté pluraliste, respectueuse des corps intermédiaires. C'est sur ces deux piliers, personne et communauté, que se fonde le projet démocratique.*

Agrégé de philosophie, Etienne Borne était animé par la passion de la vérité, attentif à toutes les interrogations et respectueux des opinions contraires, opposé aux manichéismes et aux guerres de tranchées qui trop souvent ont divisé notre pays. Durant plus de soixante ans, il

a nourri sa réflexion d'une même conviction :

Je n'ai jamais supporté, confiait-il, les pratiques du double jeu et les théories de la double vérité. M'a toujours habité, aussi têtue que frustré, la conviction qu'il y a une vérité et que ce n'est pas en dehors de la vérité que peuvent être cherchés et trouvés salut et liberté. J'avais appris que la question d'ironie sceptique «Qu'est-ce que la vérité ?» avait été proférée par le procureur romain alors qu'il avait deviné, à lui, visible aux yeux de la foi, la vérité incarnée qu'il allait ensuite laisser crucifier.

Il arrive que la crise que nous traversons, qui est sans précédent dans l'histoire, nous fasse baisser les bras tant les problèmes sont nombreux, difficiles. Nous nous sentons impuissants devant le chômage, l'individualisme, les médias, la violence. Nous constatons l'aplatissement des croyances, la disparition des repères. Les valeurs s'estompent et le sel s'affadit.

Et pourtant, Etienne Borne nous invite à ne pas désespérer. Son message pourrait se résumer dans sa citation :

On ne donnera un sens à l'action qu'en donnant d'abord et prioritairement un sens à la vie.

Cela veut dire que les meilleures réformes, les aides de toute nature ne pourront remplacer la présence des autres, la main tendue, la conscience professionnelle, le sentiment de faire partie d'un groupe. Cela veut dire que les jeunes, dans les yeux desquels il est de plus en plus fréquent de lire les méfaits du désespoir, de l'alcool ou de la drogue, ne pourront s'en sortir que si nous sommes capables de leur parler, de leur faire confiance, de leur faire découvrir leurs richesses intérieures, ce qui n'empêche ni l'autorité ni même un coup de pied où vous savez quand il le faut...

Cela veut dire que nos anciens, malgré les services de soins palliatifs les plus performants, auront toujours besoin de l'accompagnement des autres, du regard qui fait du malade une personne, même au stade terminal.

Voici deux textes d'Etienne Borne. Le

premier évoque la richesse des valeurs familiales :

Une famille se fait pour éclater et se défaire. Non pas fermée sur elle-même, mais ouverte à la transcendance et ouverte à l'avenir, une famille n'est en elle-même ni tragédie inévitable, ni harmonie spontanée. Souffrante, militante, exaltante, la famille est passion au sens le plus vrai et le plus profond de ce mot.

Il s'agit moins de la défendre que de la promouvoir en la délivrant de conceptions peureuses, timidement défensives pour la reconnaître dans la vérité de son essence et de son mystère. Cette vérité, essence et mystère, n'est autre chose que l'amour.

C'est l'amour qui fait la famille et lorsque l'amour faiblit ou s'affadit, la famille dépérit. Si nécessaire que soit une politique familiale qui fortifierait ses structures et lui apporterait les aides nécessaires dans un monde de plus en plus dur, qui la fait d'autant plus vulnérable, il est nécessaire encore que soient réveillées et suractivées les puissances de l'amour. Encore faut-il bien savoir ce qu'est et ce que peut l'amour.

L'amour est attention à autrui et moins aux qualités de l'autre, si appréciables ou admirables soient-elles, qu'à son existence même. Aimer autrui, c'est d'abord croire qu'autrui existe.

Ce second texte a été écrit au moment de l'effondrement du communisme à l'Est. Il nous encourage, vous et nous, à creuser le sillon dans notre club des Weppes :

Une idée est morte, celle d'une révolution socialiste qui libérerait définitivement l'homme et qui accomplirait les promesses non tenues des révolutions précédentes, la révolution chrétienne et la révolution démocratique. La thèse était grandiose et a fasciné longtemps beaucoup d'imagination. L'espoir d'une troisième révolution, qui serait la bonne, est une mystification qui a coûté cher à l'humanité et pas seulement occidentale et qui trouble encore bien des esprits en Amérique latine. Il n'y a jamais eu que deux révolutions, la judéo-chrétienne par laquelle l'homme a appris qu'il avait une âme, l'autre, la démocratique par laquelle l'homme a compris qu'il était appelé à être un citoyen dans la cité des hommes. Et ce sont deux choses qu'on ne sait jamais assez. Ces deux révolutions, toujours menacées de corruptions et de perversions, jamais acquises, sont toujours à refaire.

Pierre KERLEVEO

LA REVUE

La revue «France-Forum» a été créée en 1957 par le Mouvement Républicain Populaire (MRP), elle se situe dans la tradition de la démocratie d'inspiration personnaliste. Dans cet esprit elle se réfère à Marc Sangnier, Jacques Maritain, Emmanuel Mounier, Maurice Blondel et au combat mené par Gilbert Dru, jeune résistant fusillé à Lyon en 1944. Elle souhaite, dans la ligne de l'action menée par Robert Schuman, une Europe unie au service de la paix internationale.

«France-Forum» comporte des études, des débats, des chroniques, réunissant des personnalités qui appartiennent au monde du journalisme, de la politique, de l'université, du syndicalisme, de l'entreprise, des arts et des lettres. Dans chaque numéro on peut lire les «Propos du temps» d'Etienne Borne.

La revue «France-Forum» ne cesse d'être attentive aux mutations de tous ordres du monde contemporain. Elle s'attache à ne négliger aucun grand problème de culture et de société. Elle refuse «l'univers du discours clos» et le manichéisme simplificateur.

La tolérance et l'ouverture à autrui ont leurs limites, faute de quoi elles deviendraient lâcheté, irresponsabilité, capitulation, mais elles sont la condition indispensable à l'existence d'un climat démocratique.

Lieu de dialogue, de confrontation, de synthèse, «France-Forum» n'est pas

pour autant une terre balayée par des vents contraires.

Les leçons de l'histoire ne servent à rien, dit-on ; elles devraient pourtant nous avertir des périls et nous inviter à les conjurer. L'incantation partisane et sentimentale ne constitue pas une réponse éthique à l'événement, pas plus que la rationalité calculatrice ne se confond avec une réponse de pensée et de doctrine. Comme l'écrit Jean-Marie Domenach «le point de rencontre entre le cœur et l'intelligence est toujours difficile à trouver».

Analyse et réflexion : tel est bien le propos de «France-Forum» comme celui de beaucoup d'autres revues. «France-Forum» ne prétend à aucun monopole. Mais ce propos, il le poursuit d'une manière qui lui est propre et qui se voudrait originale, c'est-à-dire en se référant à des valeurs, à une histoire, à une culture, dont il s'efforce d'être l'expression fidèle, par delà les péripéties et les épisodes de la vie politique. Comment parler des ressourcements nécessaires à la réflexion et à l'action, si les sources sont ignorées ou négligées.

Notre ambition a été et demeure de réunir des hommes et des femmes de réflexion et d'action qui veulent chercher à mieux discerner les défis essentiels du monde moderne pour leur trouver des réponses démocratiques et humaines. Pour ce faire, nous nous employons à traduire notre souci de pluralisme et de dialogue, par le débat et l'échange entre personnalités d'opinions et d'engagements divers. En reconnaissant que le pluralisme est un corollaire immédiat de l'humanisme et

du personnalisme, nous excluons un dogmatisme idéologique générateur de sectarisme. La démocratie ne saurait se définir seulement par les combats et les affrontements, elle est aussi débats et interrogations. Transformer, autant que faire se peut, le combat en débat, telle est notre manière de servir l'idée démocratique.

Nous ne dissimulons pas notre appartenance à une famille d'esprit qui est celle de la démocratie sociale et libérale d'inspiration humaniste et chrétienne. Cette tradition, si elle s'est incarnée et s'incarne encore plus particulièrement dans un parti, ne s'identifie pas aux clivages polémiques. Les hommes et les femmes qui se réfèrent au personnalisme, comme philosophie, ont en commun cette idée fondamentale que «la société est au service de l'homme, et non l'homme, l'instrument de la société» (Etienne Borne).

«France-Forum» espère enrichir la réflexion des démocrates, fournissant aux lecteurs et aux lectrices des éléments d'information et de recherche qui répondent à leurs préoccupations intellectuelles et qui soient utiles à leurs actions sociales, politiques, civiques, culturelles.

Notre pari pour la démocratie et pour l'esprit n'est pas un pari déraisonnable. C'est même, selon nous, le seul pari raisonnable.

Henri BOURBON

(suite page 12)

RAPPEL

Nous rappelons aux lecteurs du «M.R.P. vous parle» que l'abonnement à ce petit journal est de 20 francs par an.

Quant à la cotisation des adhérents à l'Amicale elle est de 100 francs par an.

Pour nous aider à bien accomplir notre mission, tant sur le plan du fonctionnement de l'Amicale que sur celui de la publication du «M.R.P. vous parle», nous demandons aux uns et aux autres de bien vouloir nous adresser les sommes indiquées ci-dessus, s'ils ne l'ont pas déjà fait cette année, en nous retournant le bulletin figurant au verso.

Il est toujours accusé réception des versements des uns et des autres et les adhérents reçoivent une vignette à apposer sur leur carte.

LES CLUBS

Les Clubs ou Cercles «France-Forum» ne sont pas une organisation de parti mais un moyen de pédagogie politique et sociale, une sorte d'école de la démocratie, la revue «France-Forum» servant à la fois de modèle d'ouverture et de vecteur pour assurer la cohésion nécessaire des Cercles ou des Clubs.

Les clubs «France-Forum» partent d'un double refus : refus du socialisme marxiste, refus de la régression païenne ; ni la lutte des classes, ni l'ordre aristocratique. Alors quoi ? Liberté de l'esprit, démocratie politique, justice sociale, conscience civique, respect de l'autre, construction de l'Europe unie. Vaste programme ? soit. C'est le nôtre.

Ceux qui fondent un Club «France-Forum» ont, sur l'essentiel, des idées claires et des convictions qui les situent dans la pensée et dans l'histoire.

Notre politique est celle des droits de l'homme qui solennellement proclamés et continuellement, bafoués demeurent universellement valables.

Liberté et responsabilité disons-nous : cela implique information, dialogue, réflexion, confrontation, synthèse. Tel est l'objet propre des Clubs «France-Forum».

Liste des Clubs «France-Forum»

PARIS - MARSEILLE/AIX-EN PROVENCE (Bouches-du-Rhône) - CAEN (Calvados) - BESANÇON (Doubs) - BORDEAUX (Gironde) - BREST-QUIMPER (Finistère) - ORLEANS (Loiret) - LILLE:DUNKERQUE - Club des WEPPEES (Nord-Pas-de-Calais) - CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) - MULHOUSE (Haut-Rhin) - LE HAVRE (Seine-Maritime) - COULOMMIERS (Seine-et-Marne) LE PRADET (Var - VIRY-CHATILLON (Essonne) - EAUBONNE/MONTMORENCY (Val-d'Oise).

Liste de personnalités invitées par les Clubs «France-Forum»

Gérard ADAM - Pierre AVRIL - Edmond ALPHANDERY - Jean ARTHUIS - Michel ALBERT - Christian BEULLAC - Etienne BORNE - Jean BOISSONNAT - Jacques BARROT - Dominique BAUDIS - Maurice BLIN - François BAYROU - Bernard BOSSON - Jean BRENAS - Marcel BIGEARD - Michel BARNIER - Jean BORNARD - Francis BABE - Drs BORDRY et CRESSARD - Jean CHELINI - Michel CROZIER - Yvon CHOTARD - Général COPEL - Jean-Marie CARO - Jean-Marie DOMENACH - Michel DRANCOURT - Michel DEBATISSE - Albert DUCROCCO - Professeur DUBUISSON Mgr DALLOZ - Jean FRANÇOIS-PONCET - André FONTAINE - Nicole FONTAINE - François FROMENT-MEURICE - Jean-Paul FUSCH - Alfred GROSSER - Raoul GIRARDET - Maris-France GARAUD - Claude HURIET - Yves HAMANT - Jacques HAESSLE - Jacques HUNTZINGER - Henry JEAN-BAPTISTE - Joseph KLIFA - Jean LECANUET - Jean-Claude LAMBERTI - Jacques LESOURNE - René LENOIR - Jacques LARCHE - Dr LAGARDE - Pierre MEHAIGNERIE - René MONORY - Thierry de MONTBRIAL - Jacques MALLET - Jean-Marie MAYEUR - Jean MATTEOLO - Dominique MOISI - Paul MEYER - Catherine NAY - Jean ONIMAS - Pierre PLIMLIN - René PUCHEU - Marcel POCHARD - Jean-Marie PELT - Hugues PORTELLI - Jean-Louis PRAT - France QUERE - René REMOND - Joseph ROVAN - François de ROSE - Jacques RIGGAUD - Pierre-Bernard REYMOND - Evelyne SULLEROT - Bernard STASI - Alfred SAUVY - Pierre-Henri TEITGEN - Michel TATU - Jacques TESSIER - Gilbert TRIGANO - Pierre URI - Bernard VOYENNE - Ulrich WICKERT - Adrien ZELLER.

AMIS DÉCÉDÉS

Georges Aguesse	Paris
Suzanne Delaborde	Paris
Paul Junker	Mulhouse
Jacqueline Lecanuet	Rouen
Jean-François Touquet	Paris

BULLETIN

- 1 - D'ADHESION A L'AMICALE DU MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE
133 bis, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS - TEL : 47.05.84.51
- 2 - DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION 1994
- 3 - D'ABONNEMENT AU BULLETIN « LE M.R.P. VOUS PARLE »

NOM PRENOM
ADRESSE Tél.

Ci-joint : Cotisation de 100 Francs - Abonnement de 20 Francs par

1 - Chèque bancaire

2 - Chèque ou virement postal au CCP PARIS N° 4723 - 45 Z au nom de «Amicale du M.R.P.»

1 - 2 Rayer la mention inutile

LE M.R.P. VOUS PARLE - Directeur de la Publication : Jacques MALLET - Commission paritaire de presse N° AS 65-465

IMPRIMERIE COPY AND CO - CIRCULAIRES COULON 42 36 08 15